

Animer la maison de l'Etat: accompagner et aider les usagers à accéder aux services partenaires de la maison de l'Etat

[Imprimer](#)

Où ?

Montmorillon (86 - Vienne - Poitou-Charentes)

Quoi ?

Actions d'interface entre les usagers et/ou les élus et les services de l'Etat installées ou assurant des permanences dans les locaux de la Maison de l'Etat (DDT, DDCS, DDPP, ARS, DRAC, ONCFS, défenseur des droits...),

Faciliter les démarches des usagers s'ils ne maîtrisent pas ou peu la langue française et/ou l'accès aux services internet.

Les jeunes volontaires du service civique seront aussi chargés d'accompagner les personnes en difficulté.

Description de la mission

1) Assurer une coordination permettant d'accueillir, d'accompagner, d'orienter ce public spécifique pour faciliter l'accomplissement des démarches et l'avancement des dossiers.

Ce travail de coordination est mis en œuvre au sein de la Maison de l'Etat.

2) Accomplir des missions d'aide et de préparation à la constitution des éléments à produire lors des rendez-vous.

Quand ?

À partir du 7 décembre 2020 (7 mois, 25 h/semaine)

Quel domaine ?

Solidarité

Combien de postes disponibles ?

1

Quel organisme ?

Prefecture 86

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Oui

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ?

Non

Contact

Préfecture 86

T : 05 49 55 70 00

Adresse

sous-préfecture de Montmorillon-1 bd de Strasbourg

86500 Montmorillon

Site internet

<http://www.vienne.gouv.fr>

Activités : Acteur de terrain, en prise directe avec les préoccupations quotidiennes des citoyens, la Préfète de la Vienne met en œuvre l'action de l'État au niveau départemental. Garante du respect des lois, des droits et des libertés des citoyens, la Préfète est également responsable de la permanence des services de l'État, de la mise en œuvre et de la coordination des politiques gouvernementales, et de la sécurité des personnes et des biens. Il joue enfin un rôle de conseil et de soutien auprès des collectivités locales et des organismes publics, et est amené à contrôler la légalité de leurs actes.

Le sous-préfet assiste le préfet dans la représentation territoriale de l'État.

Sous l'autorité de la préfète, la sous préfète de Montmorillon :

- veille au respect des lois et règlements et concourt au maintien de l'ordre public et à la sécurité des populations ;
- anime et coordonne l'action, dans l'arrondissement, des services de l'Etat. Ces dispositions s'appliquent à la gendarmerie nationale, dans les limites compatibles avec son statut militaire ;
- participe à l'exercice du contrôle administratif et au conseil aux collectivités territoriales.